

## SEMINAR



SciencesPo.

CERI  
CNRS



SciencesPo.

CEE

**Social Sciences in question:  
The leading epistemological and methodological controversies of our time**

Compte-rendu de la dix-huitième séance du séminaire CEE-CERI

Les sciences sociales en question :

Controverses épistémologiques et méthodologiques

**Enquête sur l'islam carcéral : paroles de détenus et de surveillants**

29 avril 2014

Samy Cohen (Sciences Po, CERI) introduit la séance du séminaire, qui porte sur les problèmes de méthode liés aux recherches en prison. Cette séance a pour invité Farhad Khosrokhavar (EHESS), auteur notamment de *L'Islam dans les prisons* (Balland, 2004), ainsi que de « Radicalization in Prison: The French Case », (*Politics, Religion & Ideology*, 2013), *Inside Jihadism : Understanding Jihadi Movements Worldwide* (Paradigm, 2009), *The New Arab Revolutions that Shook the World*, (Paradigm, 2012) et *Les nouveaux martyrs d'Allah* (Flammarion, 2002). Son intervention est commentée par Nonna Mayer (Sciences Po, CEE, CNRS), auteure notamment de *Sociologie des comportements politiques* (Armand Colin, 2010).

## **Farhad Khosrokhavar**

De 2011 à 2013, Farhad Khosrokhavar a mené une large enquête sur la radicalisation en prison, dont la majeure partie est le fait des islamistes radicaux, mais aussi et en marge, de l'extrême-droite. Il a alors passé deux à trois jours par semaine dans quatre importantes prisons françaises. Certaines d'entre elles étaient parmi les plus grandes d'Europe, note-t-il, et comptaient plusieurs milliers de détenus. D'autres étaient plus petites, mais de très haute sécurité. Cette expérience auprès des détenus et des surveillants l'a amené à réfléchir à la possibilité d'une méthodologie adaptée à ce milieu. Pour introduire cette question, Farhad Khosrokhavar mentionne plusieurs exemples de situations méthodologiques inextricables pour le chercheur en prison.

Le premier exemple concerne les séances de réflexion religieuse. Dans une grande prison, cette activité est offerte aux détenus, qui doivent s'y inscrire à l'avance. Le moment venu, les surveillants doivent aller chercher les inscrits un par un pour les emmener dans une salle d'attente. De là, ils sont conduits à la salle de prière, où un imam fait un discours d'une demi-heure qui est suivi d'une discussion d'une vingtaine de minutes. Or, à chaque fois, moins de la moitié des inscrits se présentent. Lorsque le chercheur tente d'expliquer ce phénomène, il est confronté à deux interprétations opposées. Les détenus se plaignent de ce que les surveillants ne viennent pas les chercher. Pour quelles raisons ? D'abord, les surveillants « régleraient ainsi leurs comptes » avec les détenus dont ils n'apprécient pas le comportement. Ensuite, disent les détenus, parce que les surveillants méprisent les musulmans. Les surveillants, de leur côté, affirment que les détenus sont tout simplement trop paresseux pour se lever et se préparer pour l'activité religieuse, et cela même s'ils s'y sont inscrits. D'autres surveillants expliquent que les détenus ont l'habitude de s'inscrire à plusieurs activités en même temps et le moment venu de choisir celle qu'ils souhaitent faire. Pour le chercheur, cette situation est opaque en raison de la multiplicité des éléments indéterminés. Comme il n'est pas possible d'observer directement le phénomène, ou encore de confronter en entretien détenus et surveillants, il est méthodologiquement impossible pour le chercheur de tirer des conclusions définitives à partir des témoignages contradictoires. C'est une situation inextricable.

Le deuxième exemple concerne l'accès de l'imam aux clés des cellules. Ces passe-partout sont à la disposition des aumôniers catholiques et juifs, qui peuvent visiter les détenus

dans leurs moments de liberté. L'imam, dénoncent les détenus musulmans, n'aurait pas le droit d'en disposer. Selon eux, cette situation s'explique par la méfiance que nourrit l'autorité carcérale à son égard. Certains imams, pourtant, affirment qu'ils sont trop peu nombreux et n'ont tout simplement pas le temps d'aller voir les détenus dans leurs cellules. D'autres imams disent que si en théorie, ils ont accès aux clés, en pratique, ils sont confrontés au bon vouloir des surveillants qui leur en rendent l'accès difficile. La direction des prisons, pour sa part, soutient que l'imam a légalement le droit de disposer des clés. Une fois de plus, il est très difficile pour le chercheur de trancher. Il ne peut le faire qu'à partir de sa propre expérience et de sa propre subjectivité. Les possibilités d'interprétation, explique Farhad Khosrokhavar en citant Leibniz, forment des « possibles impossibles », c'est-à-dire que nous sommes en présence d'éléments opposés qui rendent le jugement impossible.

Le troisième exemple est lié aux subjectivités incompatibles. Cela concerne notamment la perception qu'ont les détenus de la place accordée à l'islam en prison. Les rares détenus issus des classes moyennes et non musulmans se plaignent de ce qu'ils se sentent en prison comme dans un pays musulman. Ils en veulent pour preuves l'appel à la prière tôt le matin ou encore le fait que plus de la moitié des jeunes dans la cours de récréation sont musulmans. La bibliothèque est le seul lieu où ces détenus non musulmans se sentent tranquilles. Farhad Khosrokhavar, pour avoir enquêté dans une prison où ce problème est évoqué, sait pourtant que les règlements y sont draconiens et qu'il est difficile d'imaginer qu'elle soit devenue « islamique ». Ce que confirment les détenus musulmans, qui font la longue liste de leurs doléances auprès de l'administration pénitentiaire. Et lorsque le chercheur vérifie les allégations des uns et des autres, il voit que les deux phénomènes sont avérés : l'institution pose effectivement de nombreuses entraves à la pratique religieuse musulmane, mais il est aussi vrai que l'appel illégal à la prière retentit souvent le matin dans cette prison ce qui perturbe les non musulmans. Les récits du vécu des deux groupes de détenus ne sont donc pas aberrants, mais ils sont partiels, car chacun considère les faits selon sa propre subjectivité. D'où le désarroi du chercheur face à deux subjectivités incompatibles, à ces vécus sincères mais contradictoires que l'on ne peut simplement réduire à de la « fausse-conscience », de l'aliénation ou du fantasme chez les détenus non musulmans issus de la classe moyenne.

Le problème des subjectivités incompatibles s'observe également lorsqu'il est question des figures du détenu et du surveillant, qui émergent systématiquement lors des entretiens. Pour les uns comme pour les autres, la construction de l'image de soi est surdéterminée par le rapport avec l'autre. Le détenu, d'une part, est absolument dépendant du surveillant pour faire quoi que ce soit. Le surveillant, d'autre part, se sent épié en permanence par le détenu, qui cherche à exploiter ses points faibles et le harcèle par ses demandes continuelles. Cette relation dichotomique est l'unique horizon des détenus et d'une grande partie des surveillants et, dans les entretiens, elle est d'une omniprésence écrasante. Pourtant, le chercheur qui travaille sur la prison se rend bien compte que cette surdétermination totale et réciproque est une sorte d'illusion d'optique, car de nombreux autres facteurs entrent en jeu qui modèlent les perceptions croisées des détenus et des surveillants: l'institution, les restrictions budgétaires et financières, l'architecture, la réglementation européenne. On se rend ainsi compte qu'il existe une distorsion de l'intersubjectivité liée à la condition carcérale. Mais qu'est-ce qui autorise le chercheur à formuler une vision qui aille au-delà de ce vécu dichotomique des surveillants et des détenus ? De quel droit peut-il trancher entre leurs subjectivités incompatibles ?

Le dernier exemple concerne les maladies mentales. En prison, affirme Farhad Khosrokhavar, pratiquement une personne sur trois souffre de problèmes psychiques. Pour la direction, les symptômes étaient présents avant l'entrée en prison des personnes concernées. Les détenus, en revanche, affirment que la prison est, en partie du moins, à l'origine de ces troubles. Interrogés à ce sujet, les psychiatres confirment que la prison peut amplifier le malaise, mais n'ont pas de réponse tranchée quant à la question de savoir si la prison peut en être à l'origine. Une fois de plus, le chercheur est confronté à une pluralité d'interprétations et de raisonnements sur laquelle il n'a pas de prise. Il est de nouveau dans l'incapacité de trancher.

Farhad Khosrokhavar avance la thèse selon laquelle la prison est le lieu d'une opacification des relations humaines dans des sociétés égalitaires qui ont de la difficulté à gérer la figure du coupable. Notre société veut punir ceux qui transgressent la loi, mais le coupable emprisonné se pose aisément en victime, qui affirme que ses droits sont bafoués par une institution dont la tradition et le mode de fonctionnement sont réfractaires à ses demandes, et qui manque cruellement de moyens (le sous-effectif des personnels est un fait avéré dans une grande partie des prisons françaises). L'institution carcérale est donc,

par sa nature même, dans une situation de non légitimité. Contrairement aux policiers, relativement respectés pour leur tâche de maintien de l'ordre par une partie de la population, les surveillants de prison ne le sont pas et se voient refuser l'usage de moyens coercitifs réels. Il est révélateur, à cet égard, que les surveillants ne portent pas leur uniforme à l'extérieur de leur lieu de travail.

Farhad Khosrokhavar tire des conclusions méthodologiques des situations inextricables auxquelles est confronté le chercheur en prison. Selon lui, les distorsions engendrées par l'emprisonnement rendent impossible l'élaboration d'une méthodologie universelle. Certes, on peut identifier certains éléments de méthode, dont le plus commun est l'entretien. Mais chaque prison a sa spécificité, compte tenu de son architecture, de son histoire et de ses règlements. La majorité d'entre elles interdisent d'ailleurs l'enregistrement des entretiens, ce qui oblige à prendre des notes et donc à perdre une partie du contenu. Les particularités propres à chaque prison de même que l'opacité générale qui caractérise les relations au sein de chacune d'entre elles conduisent le chercheur à développer une méthodologie spécifique qui doit chaque fois être adaptée à la situation étudiée.

### **Nonna Mayer**

Nonna Mayer interroge la méthodologie de Farhad Khosrokhavar, à partir de son récent article « Radicalization in Prison: The French Case », (*Politics, Religion & Ideology*, 2013). Ses questions lui sont inspirées par son expérience d'entretiens dans un autre milieu difficile, celui de personnes vivant dans une très grande précarité, interviewés sur les lieux de distribution alimentaire et dans des centres d'accueil de jour.

Les premières questions portent sur le rapport de Farhad Khosrokhavar à l'institution carcérale. Sa plus récente recherche n'était-elle pas une commande de l'administration pénitentiaire ? Cette situation a-t-elle eu un impact sur le cadrage du sujet ? Comment, par ailleurs, Farhad Khosrokhavar a-t-il établi l'échantillon des cinq prisons et maisons d'arrêt où il a mené ses recherches ? Et à l'intérieur des prisons, a-t-il pu choisir les détenus qu'il souhaitait rencontrer ? A-t-il dû faire face à des difficultés particulières ? A-t-il essuyé des refus ? Avait-il le sentiment que les personnes interrogées pouvaient parler librement ? A-t-il ressenti qu'elles avaient peur que leurs paroles soient répétées aux surveillants ou aux autres détenus ?

Nonna Mayer pose ensuite une série de questions sur l'islam. Comment évaluer le nombre de musulmans dans les prisons françaises ? Comment d'ailleurs déterminer qui est musulman ? Elle s'interroge également sur la part des jeunes parmi ces musulmans et de leur poids respectif parmi les interviewés. Dans l'article mentionné précédemment, Farhad Khosrokhavar présente le salafisme comme un garde-fou contre la tentation radicale. Samir Amghar (*Le salafisme d'aujourd'hui. Mouvements sectaires en Occident*, Paris, Michalon, 2011) distingue pourtant plusieurs formes de salafisme : l'un djihadiste, l'autre prédicatif et un troisième politique. Quelles formes de salafisme Farhad Khosrokhavar a-t-il rencontrées en prison qu'il considère comme des remparts contre la radicalisation ?

La dernière série de questions porte sur la radicalisation. Dans son article, Farhad Khosrokhavar avance la thèse selon laquelle le djihadisme organisé et affiché laisse place à un nouveau type de radicalisme en prison, moins visible, plus « introverti ». Il est le fait de duos ou de trios, au sein desquels une personnalité forte, charismatique recrute des individus psychologiquement fragiles, voire psychopathes. Comment explique-t-il ce changement ? De quand le date-t-il ?

### **Farhad Khosrokhavar**

Farhad Khosrokhavar indique que l'enquête résultait d'un appel d'offre de l'administration pénitentiaire. Elle portait principalement sur les « radicalisés », soit les détenus condamnés pour organisation en vue d'activité terroriste, et sur les « radicalisables », soit ceux susceptibles d'être influencés par les radicalisés. Farhad Khosrokhavar a insisté pour que l'étude porte aussi sur ceux qui refusent la radicalisation, pour casser l'idée préconçue que tous les musulmans seraient « radicalisables ». L'administration pénitentiaire a donné les fonds nécessaires pour mener la recherche.

Le choix des prisons a été imposé par l'administration. Il s'agissait des deux plus importants établissements de France, mais aussi d'une maison centrale où vivent des radicalisés notoires, et enfin de maisons d'arrêt dans lesquelles l'administration cherchait à comprendre certaines choses. En principe, grâce à l'accord de l'administration, Farhad Khosrokhavar jouissait d'une très grande liberté pour s'introduire dans les établissements. Cependant, chaque directeur de prison est quasiment souverain en son royaume. L'un d'entre eux lui a ainsi refusé l'accès à son établissement pendant un an par divers

stratagèmes bureaucratiques. Le chercheur a alors du faire des démarches de plus en plus « agressives » pour finalement pouvoir entrer. Les directeurs n'étaient pas tous convaincus de la légitimité de la notion de « radicalisation » ou de celle de la recherche sur ce sujet.

En prison, la construction de l'échantillon des détenus ne relève pas du chercheur. Ce sont les détenus qui choisissent de rencontrer ce dernier. Farhad Khosrokhavar sélectionnait dans la liste des détenus ceux qui avaient un nom à consonance musulmane; ceux-ci avaient ensuite la liberté de répondre ou non à sa demande d'entretien. Après les premiers entretiens, il y a un effet « boule de neige », les détenus recommandant au chercheur de parler à tel ou tel. Il y a eu peu de refus, certes, mais en revanche beaucoup de propos mensongers. Malgré l'engagement du chercheur à ne pas les citer, de nombreux personnes radicalisées lui donnaient de fausses informations, ce dont il s'est rendu compte lorsqu'il a pu consulter le dossier de certains détenus. Ces dossiers de justice sont très bien construits et documentés permettent bien sûr de constater les différences entre ce que dit le détenu et la réalité de ses actions. Les choses étaient différentes lors de sa précédente enquête en 2001-2002. A ce moment, les radicalisés parlaient ouvertement de leur expérience personnelle. Depuis, il y a eu une rupture, probablement vers 2005-2006. Le rapport au chercheur est différent de ce qu'il était et la sincérité de la personne interrogée a faibli. Un nouveau modèle de radicalisation, plus dissimulé, s'est établi, sans doute en réaction aux méthodes de contrôle déployées dans les prisons et dont les détenus ont pris conscience.

Il existe plusieurs méthodes pour calculer le nombre de musulmans parmi les détenus. Jean-Marie Delarue, contrôleur général des lieux de privation de liberté de 2008 à 2014, a dénombré 40% de personnes observant le ramadan. D'autres méthodes peuvent être utilisées : on peut prendre en compte les prénoms (il y a très peu d'Arabes chrétiens dans les prisons), les témoignages de l'imam de la prison, la présence au sermon ou à la prière du vendredi, les demandes de viande halal. Ces éléments permettent d'obtenir une approximation du nombre de musulmans : si on croise des divers critères, selon Farhad Khosrokhavar, près de la moitié des détenus sont musulmans. Cette proportion dépend bien sûr des prisons, il y en a ainsi très peu dans les prisons situées en milieu rural.

Farhad Khosrokhavar considère que le regain de la pratique religieuse chez les jeunes musulmans, en prison et au delà, relève d'une forme de religiosité « néo-communautaire » dans laquelle le rigorisme est inversement proportionnel à la pratique réelle. Il s'agit d'un islam identitaire qui s'indigne de la manière dont les musulmans sont traités, qui se vit dans un rapport d'affrontement avec les autres mais s'accompagne d'une profonde ignorance de la religion, des prières, de l'histoire et de la civilisation musulmanes. Pour ces musulmans comme d'ailleurs pour les non-musulmans, l'islam n'est pas une religion comme les autres.

En prison, le salafisme que l'on peut observer n'est pas djihadiste; les djihadistes se dissimulent. Le Tabligh Jamaat avait le vent en poupe en France il y a dix ans, mais ce mouvement ne s'est jamais imposé en prison. Le salafisme qui s'y est installé est plutôt ostentatoire mais la majorité de ces salafistes ne passent pas au djihad. Il s'agit d'une élite autoproclamée qui fait corps pour se protéger de la société mais ne déclare pas la guerre à cette dernière.

Sophie Body-Gendrot demande à Farhad Khosrokhavar comment l'administration carcérale a réagi à son rapport final. Le chercheur répond que celui-ci, contrairement à sa présentation de ce jour, était centré sur la question de la radicalisation, plus précisément à cette nouvelle forme de radicalisation qui émerge aujourd'hui et qui est plus dangereuse que le fondamentalisme apparent que l'administration tente d'endiguer, quitte à exaspérer certains détenus et à les pousser à la radicalisation. Il y a dix ans, fondamentalistes et radicaux faisaient corps. Ce n'est désormais plus le cas et c'est pourquoi les grilles d'analyse doivent être modifiées.

Samy Cohen demande à Farhad Khosrokhavar de quelle façon il a été présenté aux détenus et comment il a pu établir un lien de confiance avec eux. Il l'interroge également sur l'opacification des relations entre détenus et surveillants dont il a parlé : est-elle spécifique aux islamistes ou la retrouve-t-on chez d'autres détenus ?

En prison, répond Farhad Khosrokhavar, mieux vaut pour le chercheur ne pas être présenté par l'administration. Sa méthode consistait à sympathiser avec un surveillant et à lui demander ensuite à rencontrer les détenus avec lesquels il souhaitait s'entretenir. Le surveillant est trop occupé pour s'occuper des présentations, et le chercheur est généralement laissé à lui-même. La recherche de Farhad Khosrokhavar s'intéressait aussi

aux dimensions affectives de la vie carcérale (il compte rédiger un livre sur ce sujet) et c'est sur ce thème que débutaient les entretiens le plus souvent. Le chercheur abordait la vie quotidienne d'un détenu, ses frustrations, ses motifs d'indignation, l'organisation de l'islam en prison, les problèmes entre détenus ainsi que leurs relations avec les surveillants. A partir de ce type de questions, Farhad Khosrokhavar abordait la radicalisation, terme risquant de ne pas être compris par les détenus, de façon indirecte, en posant souvent les questions sensibles à la fin de l'entretien. Toutes les interviews se déroulaient en binôme, avec une assistante de recherche. Selon le chercheur, ce travail d'équipe est absolument essentiel pour résister à l'atmosphère écrasante de la prison. Le fait que son assistant ait été une femme posait parfois problème ; il n'était pas rare, par exemple, que des détenus tentent de la séduire. En ce qui concerne l'opacité des relations, Farhad Khosrokhavar considère que c'est un phénomène qui est propre à la prison et qui touche tous les détenus.